

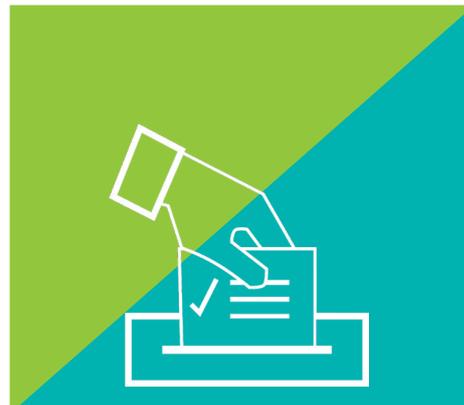
La feuille de Bernin

N° 28 JUILLET 2019



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR

nous
avons
dit



N° —
SPECIAL : 5 ANS POUR BERNIN



Édito	P3
5 temps forts	P4
Associations	P5
Bâtiments	P6
Commerces dynamiques	P7
Dialogue avec les Berninois	P8
École	P9
Finances	P10
Gestion du personnel	P11
Habitat diversifié	P12
Intercommunalité	P13
Jeunesse	P14
Kilowatts économisés	P15
La Veyrie	P16
Multi-accueil	P17
Négocier les contrats	P18
Offre culturelle	P19
Protection des Berninois	P20
Qualité environnementale	P21
Rénovation de la bibliothèque	P22
Seniors	P23
Trouver son chemin, une place	P24
Urbanisme	P25
Voiries	P26
Web	P27
X services à votre service	P28
Y a plus qu'à ...	P29
Zone d'Activités Économiques	P30
Bernin dessiné	P31
Bernin utile	P32



Prochain conseil municipal :
Mercredi 10 juillet 2019 à 20h en mairie



Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Céline Lazzari
au 04 76 92 07 47 ou elus@bernin.fr



Édito du maire

“ Chères Berninoises, chers Berninois,

Nous vous invitons à dresser ensemble **le bilan des actions menées** au cours du mandat qui se termine dans quelques mois.

Se poser pour **voir avancer Bernin** au fil de l'alphabet et se familiariser avec les enjeux qui ont mobilisé les élus : c'est ce que nous vous proposons en chiffres et en images.

L'équipe en place s'est donnée avec enthousiasme pour réaliser le programme échafaudé en 2013 - 2014.

Ma satisfaction première est d'avoir pu garder une équipe soudée et toujours motivée sans sacrifier les réalisations, qui sont à la hauteur des promesses.

Les relations au sein du conseil avec nos collègues des autres listes ont trouvé un équilibre. Tous les conseillers ont pris part aux commissions et représentent Bernin au-delà de la commune.

L'intérêt général a été le lien entre nous, même avec de houleux débats.

Que chaque conseiller trouve dans cette édition de La Feuille, le fruit de son travail.

Que les Berninois puissent avoir sous les yeux le fruit de leurs impôts, de leur implication sur certains dossiers et des réponses à leurs interrogations.

Nous restons à **l'écoute de vos commentaires** par tous les moyens mis à disposition, du cahier à l'accueil, aux courrier et courriel.

Bonne lecture et bel été à chacun d'entre vous."

CÉCILE ROCCA
Maire de Bernin

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 28 JUILLET 2019

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Cécile Rocca
Comité de rédaction :
Cécile Rocca, Anne-Françoise Besson,
Christophe Duret, Lewis Davies,
Sophie Couderc, Pascale Pellegrini,
Laurène Kirkhus
Photos :
Mairie de Bernin, Adobe Stock
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Laurène Kirkhus
Création graphique :

happydesign
Impression :
Imprimerie IGS, Froges

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution

5

Un nouveau Tabac Presse multiservices

ans déjà. 5 temps forts !



Fête annuelle de la châtaigne et du vin blanc
recentrée au Clos Michel



Une salle des fêtes,
pour plus de convivialité et d'échanges



Une belle bibliothèque
pour s'évader



Des équipements
pour les sportifs





Associations



PAROLE D'ÉLUE

Anne-Françoise Besson,
1ère adjointe déléguée aux associations, à la coordination de la vie communale,
à l'éducation et à la gestion de l'entretien des bâtiments

"LA VIE ASSOCIATIVE À BERNIN N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI DYNAMIQUE.

Au vu des retours depuis 5 ans lors des tables rondes annuelles des associations, on peut estimer que l'objectif premier fixé par la nouvelle équipe municipale pour le monde associatif a été atteint.

Les actions accomplies ont permis de réintroduire de la souplesse et de la sérénité dans les relations entre les interlocuteurs associatifs et le service en charge de la vie associative, dans le respect des réglementations inhérentes aux diverses manifestations et utilisations des équipements municipaux.

Pour chaque démarche associative, la volonté de l'équipe municipale est d'apporter un soutien et de jouer le rôle de facilitateur pour la réalisation des projets."

BIENVEILLANCE ET SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES sont au cœur des actions menées par la mairie pour les associations et la pratique de leurs activités, notamment les mises à jour automatiques des dossiers de demandes de subventions, la rénovation de la salle des fêtes, la mise en place des badges pour les accès aux bâtiments communaux....

RÉALISATIONS DE PROJETS ATTENDUS :

- > Construction des courts couverts de tennis,
- > Création du mur d'escalade,
- > Ouverture de nouveaux créneaux d'utilisation du plateau sportif,
- > Organisation des compétitions sportives par les clubs le week-end = **taux d'occupation du CUBE au maximum**

Seul le **PROJET DE LA CRÉATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS** n'a pas vu le jour car celui-ci n'a pas rencontré d'écho parmi les représentants présents aux tables rondes. Nous avons conclu à l'absence de besoin.

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✗ **Création de la maison des associations**
- ✓ **Simplification des dossiers de subventions**
- ✓ **Valorisation du comité de jumelage**
- ✓ **Relance d'un comité des fêtes**

EN CHIFFRES

- > 74 associations Berninoises
- > Enveloppe budgétaire annuelle de subventions aux associations stable depuis 2014 : 52 600 €



Les tennis couverts

Depuis 5 ans, en moyenne **2 NOUVELLES ASSOCIATIONS PAR AN** ont vu le jour dans tous les domaines (sport, bien-être, culture et loisir).

L'AVENTURE ALPHA RUN

Déjà quatre éditions pour l'Alpha Run qui s'inscrit désormais dans le paysage sportif de l'Isère: 1200 participants pour la dernière édition. Une vraie réussite mettant en valeur la commune de Bernin.



ZOOM

30 ANS D'AMITIÉ AVEC LE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Chaque année, au moment de l'ascension, les deux communes se retrouvent afin de renforcer ce lien fort établi au fil des années. Les 30 ans d'amitié ont été fêtés en 2018.





EN CHIFFRES

COÛT NET

<i>Rénovation totale</i>	
Salle des fêtes	703 000 €
Maison Michel	200 000 €
<i>Rénovation intérieure</i>	
Bibliothèque	411 000 €
<i>Rénovation intérieure</i>	
Salle Senior	100 000 €
Tennis couverts	600 000 €
<i>Création</i>	
Mairie	295 000 €
<i>Isolation / chauffage</i>	
Groupe Scolaire	280 000 €
<i>Isolation/huissierie...</i>	
Bureau de tabac	169 000 € (avec l'achat)
<i>Achat et création</i>	

Bâtiments : un patrimoine communal



PAROLE DE TECHNICIEN

Gilles Montoya
Services techniques

"UN OBJECTIF RÉGLEMENTAIRE POUR CHAQUE BÂTIMENT RÉNOVÉ OU CONSTRUIT : L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX POUR TOUS.

Afin de garder la qualité de son cadre de vie, la commune de Bernin a le devoir (et, heureusement pour les Berninois, la capacité) d'entretenir et de réparer les bâtiments de la commune. Les missions s'effectuent à la fois sur le terrain par la réalisation et le contrôle des travaux, mais concernent aussi les aspects administratifs par les suivis réglementaires et budgétaires. "

LA MAIRIE

> Façade, création d'un sanitaire accessible au public et aux Personnes à Mobilité Réduite, climatisation régulée par un automate.



LA MAISON MICHEL

> Réaménagement intérieur, cuisine et salle de cantine, climatisation, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR),



L'ÉCOLE

> Changement des fenêtres, des volets roulants, des jeux et des clôtures de la maternelle.



Climatisation dans les dortoirs et certaines classes. Création de jeux.

> Peinture de salles de classe, d'espaces communs. Création d'un patio. Aménagement et éclairage de parkings aux abords de l'école. Mise en place de contrôle d'accès sur les portes de l'école.

LE CIMETIÈRE

> Rénovation de murs
> Rajout d'un colombarium. Les allées du colombarium seront refaites en septembre prochain.

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✓ Rénovation de la salle des fêtes
- ✓ Création d'un espace pour la musique
- ✓ Isolation des bâtiments et habitations
- ✓ Valorisation du patrimoine

ZOOM



LA RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES



Véritable lieu de vie Berninoise, la salle des fêtes avait besoin d'un bon coup de jeunesse, tout en gardant le caractère patrimonial de la gare de tramway originelle. Elle a

été réaménagée entièrement en 2016. La cuisine, se situant avant dans un coin de la salle, a été déplacée et créée sur un ancien bâtiment adjacent. Elle est désormais indépendante et peut être louée ou non, selon les besoins.

Deux poteaux soutenant la charpente ont été supprimés et ont permis de gagner en espace.

Des fenêtres sur le pan de la façade sud-est ont accentué cette sensation d'espace et ont rendu la pièce très lumineuse.

Enfin, les isolations thermique et acoustique ont été renforcées.



Commerces et attractivité

EN CHIFFRES depuis 2014

- > + 3 nouveaux commerces de proximité
- > + 1 commerce de bouche
- > + 1 office notarial



PAROLE DE COMMERÇANTE

Magalie Morhain,
La Boulange café

"Installée depuis janvier 2018, notre boulangerie marche bien. Il existe à Bernin un vrai esprit de village et une bonne entente entre les commerçants, tous solidaires. Le futur cœur de village ne va que renforcer le dynamisme de Bernin et amener de nouveaux clients en créant de nouvelles habitudes."

LUTTE CONTRE LA VACANCE COMMERCIALE

Le constat est établi rapidement : "Bernin est proche de Crolles, le petit commerce est en souci." Les actions se sont conjuguées pour vaincre cet obstacle sans pour autant nier l'intérêt de l'offre commerciale grandissante à Crolles permettant d'éviter les déplacements à Grenoble. Rien n'aurait été possible sans le dynamisme des commerçants locaux. **Le bilan est positif** : tabac-journaux-poste, locataire de la mairie, primeur-fromager, deux nouveaux coiffeurs et un notaire. Tout est en place pour le cabinet médical et infirmier au cœur du village, attendu fin 2020.

DIALOGUE RÉGULIER

Chaque année, les commerçants sont invités en mairie pour échanger avec les élus sur les problématiques qu'ils rencontrent.



PLACES DE PARKING DÉDIÉES AUX COMMERÇANTS

Une vingtaine de places dédiées aux commerces ont été créées, dont plusieurs arrêts minute. Les travaux de la place de la Bascule vont en amener de nouvelles.

ÉTUDE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

avec la création d'un **périmètre de sauvegarde du commerce** et de l'artisanat afin de maintenir la diversité des commerces et services.

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✓ **Partenariat fort avec les commerçants**
- ✓ **Soutien pour retrouver un tabac presse**

ZOOM



UN RELAIS POSTE AUX HEURES D'OUVERTURE PLUS LARGES

La présence postale sur le territoire de la commune a évolué sous la forme d'un relais postal confié aux propriétaires du tabac presse. Cette solution permet au commerçant de diversifier ses activités et de générer des ventes induites, dynamisant ainsi ses activités.

OUVERTURE

Lundi-vendredi 7h-19h
Samedi 8h - 19h
Dimanche 8h - 12h



EN CHIFFRES

STABILITÉ DE LA POPULATION BERNINOISE

Janvier 2014 : 3 096 habitants
 Janvier 2019 : 3 202 habitants

Population totale, source INSEE



Dialogue avec les Berninois

PAROLE D'HABITANTE



Mme Falque,
Berninoise

"J'apprécie vraiment de recevoir à chaque évènement de la mairie un flyer dans ma boîte aux lettres. Et lorsqu'on a besoin d'un renseignement, les personnes à l'accueil de la mairie sont vraiment adorables et très disponibles."



DES RENCONTRES PAR THÈME

De nombreuses réunions publiques ont été proposées, concernant les grands enjeux (urbanisme, environnement, intercommunalité...). La multiplication des temps conviviaux permet cette communication : des cérémonies aux fêtes émaillant l'année, les élus sont toujours nombreux pour échanger.

Les samedis "sans rendez-vous" n'ont pas rencontré leur public, peut-être que le portail citoyen (voie numérique) sera une solution.

LES ENTREPRISES NE SONT PAS OUBLIÉES...

Bernin ne saurait avoir le même visage sans sa zone d'activités économiques. Les élus vont régulièrement à la rencontre des entreprises lors d'événements marquants. Deux soirées dédiées ont permis de les réunir en 2016 et 2019.

... LES AGRICULTEURS NON PLUS

Une agriculture moderne et responsable doit optimiser ses pratiques dans un souci accru de la sécurité des personnes et du respect de l'environnement, notamment dans le domaine des phytosanitaires. En ce sens, la municipalité a décidé de remettre en fonction **une station phytosanitaire**. En plus de mutualiser les coûts, cette station a un impact direct sur l'environnement de Bernin en évitant de polluer le milieu naturel.

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ☑ élus accessibles
- ☑ Implication des Berninois
- ☑ Réponse aux courriers sous 2 semaines
- ☑ Dialogue avec les agriculteurs et les entreprises

ZOOM



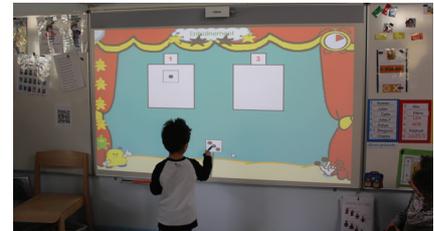
LA COMMUNICATION : DES OUTILS POUR S'INFORMER ET DIALOGUER

Bulletins municipaux, site web, réseaux sociaux, distribution de flyers, newsletter... Pour la mairie de Bernin, communiquer, c'est d'abord informer les citoyens des décisions importantes qui les concernent. C'est aussi dialoguer et permettre à chacun de faire remonter des informations. C'est pourquoi certains de nos outils de communication sont aussi des outils de dialogue.



EN CHIFFRES

- > 3 Vidéo Projecteurs Interactifs en maternelle et 7 en élémentaire
- > 12 tablettes en maternelle
- > 57 tablettes en élémentaire



École

PAROLE D'ÉLUE



Céline Peysson,
conseillère municipale école numérique

"Dès 2015, en concertation avec les équipes enseignantes, un projet numérique pluriannuel d'équipement des classes en vidéo projecteurs a été proposé par la municipalité. Dès 2017, l'achat de tablettes avec un rack de stockage et de rechargement est venu compléter cet équipement ainsi que du petit matériel (visualiseurs, webcams, souris scan et casques) pour une utilisation optimale. Ce projet numérique s'est concrétisé tout au long des années par un engagement fort des enseignants et un investissement financier significatif pour la mairie. Seule une classe en élémentaire n'est pas encore équipée d'un vidéo projecteur interactif."



SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

- > Laurent Boucly, le policier municipal, est régulièrement présent aux entrées et sorties d'école.
- > Le chemin de La Proula a été rénové avec la multiplication des places de parking dont certaines réglementées et interdites aux véhicules autres que ceux du personnel de l'école muni d'un badge.
- > L'éclairage a été multiplié sur le haut de l'école.

AMÉNAGEMENTS LUDIQUES

- > Aire de jeux de l'école maternelle.
- > Marquage de jeux dans la cour.

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✓ Aménagement des rythmes scolaires
- ✓ Sécurisation aux abords des écoles



ZOOM

CHANGEMENT DU RYTHME SCOLAIRE

Tous les acteurs impliqués - parents, enseignants, associations proposant des activités le mercredi - se sont interrogés pour revenir, ou pas, à la semaine de 4 jours, suite à la possibilité de choisir donnée aux maires par le gouvernement en 2016.

Une large majorité de parents s'est prononcée pour ce changement.

Ayant entendu les enseignants de l'école élémentaire plébiscitant une matinée rallongée plus favorable à l'acquisition des apprentissages, les horaires ont été décalés entre les 2 écoles d'un quart d'heure, facilitant le début du service cantine pour les plus petits.

Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2018, les enfants des écoles de Bernin profitent de nouveau du mercredi libéré.



Finances, une gestion sous contrôle

EN CHIFFRES

- > 2 millions d'€ de baisse de notre dette
- > ~ 2 millions d'€ d'investissements annuels
- > ~ 1 million d'€ d'autofinancement annuel
- > 860 000 € de provisions maintenues pour couvrir le risque de l'emprunt toxique



PAROLE D'ÉLU

Claude Talon,
Adjoint Finances et Travaux

"NOUS AVONS MOINS DE MARGE FINANCIÈRE QUE PAR LE PASSÉ ET C'EST SANS DOUTE NORMAL FINALEMENT, VU LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES NATIONALES, MAIS NOUS CONSERVONS UN POTENTIEL SUFFISANT POUR NOTRE COMMUNE. RESTONS VIGILANTS.

Nous avons réussi à intégrer la baisse des dotations qui s'élève à 800 000 euros annuels sans dégrader les services à la population et en maintenant un bon niveau d'investissements chaque année. Cela grâce à des renégociations de contrats de services ou des révisions de leur périmètre, une gestion au quotidien rigoureuse, des réorganisations des services permettant la réduction de 4 ETP (Équivalent Temps Plein) tout en internalisant des activités techniques sous traitées auparavant."

SIMPLIFICATION DE LA GESTION COMPTABLE

Cette simplification passe par la suppression de nos budgets annexes : le parc technologie , La Veyrie et le transfert obligatoire du budget de l'eau à la communauté de communes Le Grésivaudan. Il reste le budget principal et celui du CCAS.

UNE VOLONTÉ DE TRANSPARENCE

La transparence a été une volonté forte avec des *commissions finances* régulières et des réunions publiques ou des heures citoyennes annuelles sur le thème du budget.

UN EMPRUNT TOXIQUE

Un risque pèse sur nos dépenses, lié aux intérêts aléatoires de cet emprunt. Nous menons **une action en justice** pour minimiser ce risque en revenant à un taux fixe (le dossier devrait se clore fin 2020) mais surtout nous avons conservé une enveloppe de 860 000 € qui nous couvre sur plusieurs années d'une dérive importante du taux du prêt.

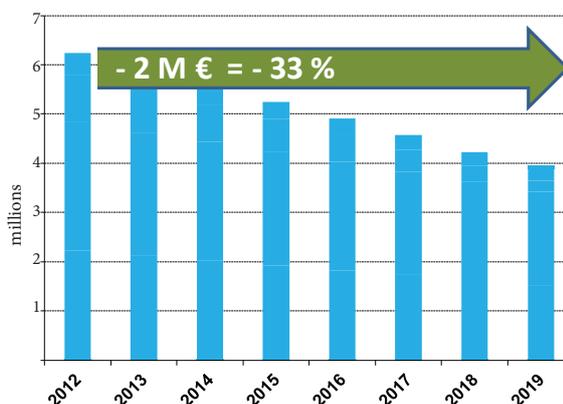
ZOOM

RÉALISATION D'INVESTISSEMENTS VISIBLES

- > 2.5 kms de **voiries réaménagées** en totalité (enfouissement, piste piétons, espaces verts...),
- > des **bâtiments rénovés** et une maîtrise de nos dépenses énergétiques futures.
- > un **cadre de vie conservé et amélioré** : le parc de la maison Michel en est un exemple.
- > des **achats et des ventes utiles** pour redynamiser les commerces : tabac, "cœur de village", place de La Bascule.
- > de **nouveaux parkings** autour du CUBE, au centre du village.
- > **les sportifs** n'ont pas été oubliés avec la création d'un tennis couvert et d'un mur d'escalade, ainsi que **la culture** avec la salle de musique et la réouverture de La Veyrie pour des expositions.

Le tout, **sans nouvel emprunt** se traduisant par une baisse de notre dette de presque 2 millions d'€ soit 33%, et **sans hausse du taux communal des impôts directs** (taux voté en 2013).

DETTE communale : CAPITAL à rembourser



En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✓ Gestion financière rigoureuse et transparente
- ✓ Pas d'augmentation des impôts communaux
- ✓ Démarches juridiques liées au prêt toxique



EN CHIFFRES

- > 67 agents en 2019
- > 11 titularisations
- > 3 départs en retraite
- > 2 jours de formation/agent/an en moyenne
- > 11 rencontres du Comité Technique
- > Rencontre annuelle des agents /élus

Gestion du personnel



PAROLE D'ÉLUE

Noémie Brunier,
Conseillère municipale déléguée développement durable
et relations avec le personnel

"LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL NE SAURAIT SE CONCEVOIR SANS UNE RÉFLEXION SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES. Le mandat a été placé sous le signe de la valorisation des compétences de chaque agent municipal, laissant place à la créativité et à la recherche de solutions. En tant qu'employeur, nous avons souhaité une gestion des ressources humaines basée sur la confiance et le bien-être au travail. "

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Comptant toujours une assistante de prévention dans ses effectifs, l'accent a été mis sur la formation et l'observation des pratiques professionnelles **dans un but de prévention** : instauration de séances d'analyse de la pratique pour le personnel du multi-accueil, formation de l'assistante à la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), intervention d'un kinésithérapeute pour observer et conseiller les agentes de la crèche et les atsems en terme de posture de travail, étude de poste réalisée par le médecin de prévention au multi-accueil.

INSERTION ET DIVERSITÉ

La collectivité ouvre davantage ses portes aux chantiers d'insertion, en partenariat avec la communauté des communes, pour la réalisation d'actions ponctuelles : nettoyage approfondi des bâtiments communaux, déménagement à l'occasion de rénovation...

RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPES, SYNONYME DE DYNAMISME

Les départs en retraite et mutations se traduisent par un renouvellement régulier des équipes. Ces mouvements de personnel, hors remplacements pour maladie, représentent en moyenne **20% des effectifs** sur le mandat. Ils permettent d'apporter une nouvelle vision sur les missions et un renouvellement des compétences tout en garantissant la stabilité des équipes.

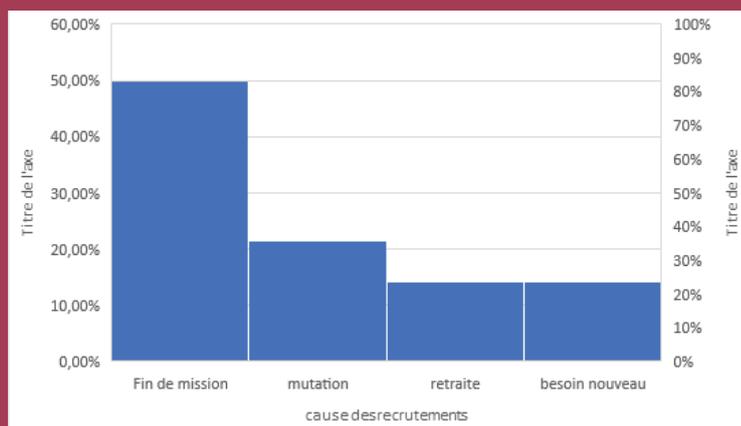
CRÉATION D'UN COMITÉ TECHNIQUE

Lieu de dialogue social, le comité technique (collège de 4 élus et 4 agents titulaires), créé en 2014, permet d'aborder différents sujets d'organisation interne et de conditions de travail. Les sujets traités: rémunération, titularisation, réorganisation, sécurisation du salaire en cas de maladie..



ZOOM

Raisons des 14 recrutements réalisés au cours du mandat (effectifs présents en mai 2019)





EN CHIFFRES



2014 - 2019 :
166 logements collectifs



2014 - 2019 :
78 logements individuels

Habitat diversifié

PAROLE D'ÉLUE



Sophie Couderc,
Adjointe Solidarités et Petite Enfance, Vice-présidente du CCAS

"AFIN DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MIXITÉ SOCIALE ET GÉNÉRATIONNELLE : la diversité de l'offre de logements a été au cœur de nos préoccupations. Bernin est majoritairement composé d'habitats individuels et nous souhaitons conserver une mixité sociale dans notre commune. Il nous paraissait important de permettre à des jeunes de rester ou de s'installer sur la commune. C'est dans ce sens que nous avons œuvré dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, ou dans le cadre de construction de collectifs.

Nous n'avons pas oublié les seniors avec le projet "cœur de village" (maintenant "Villa Dauphine") et la construction d'une résidence qui leur est dédiée."

LA RÉSIDENCE SENIORS : VILLA DAUPHINE

Pour que les aînés puissent vivre au centre du village, près de toutes les commodités, nous avons imaginé un ensemble de **14 logements autonomes adaptés à l'avancée en âge**, situé au dessus des commerces et dans le même bâtiment que le centre de santé qui va être construit. Le "plus" de ce projet est la salle d'activités communale, conçue pour être un espace commun où s'organiseront des ateliers avec la présence d'un animateur mais aussi des temps de convivialité avec les familles.



Construction de lotissements chemin des Casernes

LES LOGEMENTS SOCIAUX À BERNIN

Pour rappel : 70% de la population Française peut prétendre à un logement social au titre de ses revenus.

En 2014, Bernin compte actuellement 82 logements sociaux (8% des logements). 39 logements sociaux sont à venir (dont 14 dans la résidence seniors) ce qui permettra à Bernin de compter **9.5% de logements sociaux**.

CONVENTION AVEC "ACCUEIL MIGRANTS GRÉSIVAUDAN"

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a tenu à accompagner la démarche d'un collectif de Berninois, investis auprès de l'association AMG, et leur permettre d'accueillir une famille de réfugiés Syriens. La commune a mis à disposition un logement et accueille le jeune enfant à la crèche. Le collectif accompagne la famille dans ses démarches.

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

Diversité de l'offre de logements



ZOOM



PROJET CŒUR DE VILLAGE

Début des travaux : automne 2019

- > Construction de logements collectifs
- > Salle seniors
- > Résidence pour personnes âgées
- > Locaux dédiés aux professions médicales et paramédicales
- > 3 nouveaux commerces



EN CHIFFRES

- > 43 communes
- > 104 179 habitants
- > 10 compétences
- > 500 emplois permanents
- > 123 millions d'€ de fonctionnement
- > 81 millions d'€ d'investissement
- > 1,9 millions d'€ d'attribution de compensation versée à la commune

Intercommunalité



PAROLE D'ÉLU

Christophe Duret

Adjoint Intercommunalité et relations avec les administrés, conseiller communautaire

"2009-2019 : 10 ans que la communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) existe. Que de chemins parcourus depuis sa création et quelles évolutions depuis le début de ce mandat! Évolutions voulues ou contraintes par la loi: principalement la Loi NOTRe (7 août 2015), garante d'une nouvelle organisation territoriale de la République, qui renforce le rôle d'intercommunalité au détriment des communes."

LA PLACE POUR L'INTERCOMMUNALITÉ

La Feuille, le bulletin municipal, consacre une page par numéro à l'intercommunalité, offrant brèves et résumés de conseils.

UNE REPRÉSENTATION FORTE DE BERNIN

Vos conseillers communautaires Cécile Rocca et Christophe Duret ont à cœur d'être présents. Le maire est présente aux bureaux, et avec son adjoint, aux différents séminaires, conférences des maires et, avec l'ensemble des conseillers, aux commissions thématiques, afin de mieux appréhender les enjeux pour Bernin et suivre l'évolution de l'intercommunalité.

PROJET DE TERRITOIRE

Dernièrement la CCLG s'est dotée d'un projet de territoire, qui vise à clarifier le rôle des communes et de l'intercommunalité : **aux communes la proximité** et à la CCLG la cohérence du territoire, ce que nous avons anticipé en gardant le CUBE et la Crèche.



Réunion publique en octobre 2018 la présentation de l'intercommunalité : évolution, finances, projets

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✓ Suivi de la réforme de collecte de déchets
- ✓ Suivi des dossiers intercommunaux

GESTION DES DÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2010, la CCLG (créé en 2009) a la compétence déchet. Elle avait décidé de passer en PAV (Point d'Apport Volontaire) sous le précédent mandat, mais cela était resté lettre morte. Après de nouvelles études, la décision a été maintenue. Un groupe d'élus a trouvé les lieux où poser ces PAV - ordures ménagères, carton/papier, tri et verre - sur les terrains communaux (la plupart des lotissements ayant refusé), pour essayer de mailler la commune et éviter trop de déplacements. Un flyer actualisé, résumant les positions, est disponible sur le site internet www.bernin.fr

En contrepartie du passage total en PAV, la taxe pour les ordures ménagères ne sera pas augmentée pour le moment.

ZOOM



TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT À LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Le 1^{er} janvier 2018, la CCLG a pris le relais des communes et du Syndicat Intercommunal de la Zone Verte (SIZOV) pour les compétences eau et assainissement. La commune a transféré le budget correspondant à la réalisation du réservoir (dont les travaux ne devraient pas tarder à débuter) ainsi qu'à la rénovation de plusieurs canalisations réalisées après le 1er janvier 2018. C'est désormais la CCLG qui conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place et le contrôle de leur installation d'assainissement non collectif. Elle assure aussi le suivi des prescriptions des permis de construire et le contrôle des branchements d'eau et d'assainissement.

Conséquence de ce transfert : augmentation du prix de l'eau potable et de l'assainissement pour les Berninois.



Jeunesse : un nouveau souffle

EN CHIFFRES

> 2014-2019 : 62 jobs d'été

LES SÉJOURS JEUNESSE

- Juil 2015 : char à voile à Quiberon
- Juil 2016 : canoë en Ardèche
- Fév 2017 : raquettes aux Saisies
- Juil 2017 : catamaran et rafting à Embrun
- Juil 2018 : canoë, VTT en Ardèche
- Juil 2019 : plongée et catamaran à Cavalière

PAROLE D'ÉLU



Lewis Davies
Conseiller municipal Sport et jeunesse

"NOUS RECHERCHONS L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LA COLLECTIVITÉ TOUT EN ÉTANT À L'ÉCOUTE DE LEURS ATTENTES. Pour nous, pouvoir permettre aux jeunes de découvrir la collectivité était essentiel. L'équipe municipale a eu pour volonté de mettre en avant les jeunes de tout âge, en leur proposant des activités."

JOB D'ÉTÉ

Dès l'été 2014, les jeunes âgés de 16 à 21 ans ont pu présenter leur candidature en mairie afin de se confronter, pour la plupart, à **une première expérience** dans le monde du travail. Ces différents postes venant au soutien des services de notre commune, tel que le domaine administratif, les services techniques, la petite enfance.

S'APPROPRIER SA CITOYENNETÉ ET SE RESPONSABILISER

Cérémonie de citoyenneté, cérémonie annuelle de passage en 6ème... Chaque année ou à chaque élection sont organisés ces moments républicains pour les citoyens de demain.

SALLE JEUNESSE

Une nouvelle dynamique jeunesse a été impulsée, de nouveaux accueils ont été proposés à partir du mois d'octobre 2017. C'est dans une salle spécialement aménagée par les jeunes dans la Maison Michel que ce moment convivial est proposé par nos deux animateurs jeunesse les vendredi soir de 18h à 21h.

DES ANIMATEURS AU COLLÈGE DEPUIS 2015

Guillaume Bréda, dans le cadre du foyer du collège du Grésivaudan, propose chaque semaine, le jeudi, un temps d'animation "foot". L'objectif est de **garder le lien** avec ces nouveaux collégiens, être à l'écoute de leurs attentes et faire la promotion de nos actions.

ZOOM



SÉJOURS D'ÉTÉ

Pour les jeunes, des séjours d'été ont pu être repris en partenariat avec, dans un premier temps, la communauté de communes Le Grésivaudan. Nous avons eu l'envie de faire participer les jeunes à ce qui allait être leur séjour d'été, en échangeant des idées et en construisant leur programme ensemble. Aussi, leur participation a été essentielle à l'élaboration du programme. Devant l'impact de la dynamique collective et le succès des séjours, il a été nécessaire dès l'été 2018 d'augmenter le nombre de places disponibles, passant ainsi de 11 à 21 places.



Suivez le "Local Jeunes Bernin" sur Facebook



Cérémonie du passage en 6ème en 2014

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- Nouvelles activités jeunesse**



Kilowatts maîtrisés



PAROLE D'ÉLU

Hervé Lambert

Conseiller municipal Voiries, réseaux et enjeux énergétiques

"RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS, SANS NUIRE AU CONFORT DES PERSONNELS ET DU PUBLIC, EST UNE RECHERCHE PERMANENTE. Depuis 2014, plusieurs opérations significatives de modernisation des moyens thermiques de bâtiments communaux ont été réalisées. L'évolution climatique impose désormais de porter une plus grande attention sur les besoins de rafraîchissement des bâtiments, notamment ceux qui accueillent un public fragile."

CONFORT ET MAITRISE ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS

- > Remplacement de toutes les huisseries et renforcement de l'isolation pour le **groupe scolaire**.
- > Remplacement de la chaudière gaz de la **maison Michel** par une pompe à chaleur, permettant de réduire de 61 % la consommation globale en offrant aussi du rafraîchissement en été.
- > Migration du chauffage au gaz de la **bibliothèque** par une pompe à chaleur,
- > Rénovation et rationalisation du système thermique de la **mairie**, avec des pompes à chaleur performantes permettant de s'affranchir du chauffage de base énergivore.
- > Mise en place de climatisation dans les dortoirs du **multi-accueil** et de l'**école maternelle**.
- > Modernisation de l'éclairage intérieur du groupe scolaire, de la salle des fêtes et de la bibliothèque pour une meilleure efficacité énergétique et un meilleur confort visuel.

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC RAISONNÉ

Depuis 2014, **295 luminaires ou lampes à LED** ont été installés en remplacement de luminaires obsolètes ou en renforcement. Grâce au déploiement de cette technologie, qui autorise la variation de niveau d'éclairage et la commande par détection de passage, une baisse de 18 % de la consommation depuis 2014 a été constatée. Dans le même temps, le nombre de points lumineux a été augmenté de 23% afin d'as-

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ☑ **Poursuite du remplacement de l'éclairage**

EN CHIFFRES

- > **Éclairage public** : +130 points lumineux mais -18% de kw/h sur la période 2014-2019. 50% du parc est désormais en technologie LED.
- > **Bâtiments publics** : - 11% de kw/h économisés en moyenne sur 5 ans par rapport à la période précédente équivalente.



MISE À DISPOSITION D'UNE BORNE PUBLIQUE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DEPUIS JUILLET 2017

sur la sécurité : les chemins de Craponoz, de La Proula, de champ Jaillot, de la Rousse, des Franques, le parc de la maison Michel, les parkings du Cube, le groupe scolaire et La Veyrie. La protection du ciel nocturne et la biodiversité ne sont pas oubliées avec une diffusion de lumière maîtrisée et une température de couleur la plus chaude disponible.



ZOOM

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La commune a immédiatement adhéré à l'initiative lancée par la société citoyenne Grési 21 pour la création de centrales villageoises dans le Grésivaudan.

Notre première centrale d'une puissance crête de 36 kVA a été installée sur une des toitures du groupe scolaire. Elle fournit depuis octobre 2017 une énergie renouvelable équivalente à la consommation électrique moyenne de 77 foyers (hors chauffage électrique). Une 2^{ème} centrale de 100 kVA crête est à l'étude sur la toiture des tennis couverts.

Ces installations viennent compléter la contribution de Bernin dans la production d'énergie verte. La commune possède également des panneaux photovoltaïques d'une puissance de 6kWc sur le toit du multi-accueil ainsi que 2 installations de chauffe-eaux sanitaires solaires (le CUBE et le multi-accueil).



La Veyrie

EXPOSITIONS

- 2015 : sculptures de Jean Rosset
- 2016 : "Danse à La Veyrie"
- 2017 : "Réalités Nouvelles"
- 2018 : "Absence"
- 2019 : "Présence"



PAROLE DE RESTAURATEUR

Pierre Pavy,
Restaurant La Veyrie

" Nous avons essayé de créer, avec un décor à la fois moderne et ancien, une ambiance chaleureuse et ouverte sur le jardin et sur cette magnifique vue. Les expositions organisées par la mairie permettent souvent d'amener de nouvelles personnes qui ne connaissaient pas le restaurant."

RENAISSANCE D'UN LIEU

Le restaurant, après rénovation, a ré-ouvert en 2015 et a été confié à Pierre Pavy : il dispose de 80 couverts et d'une terrasse pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes.

La partie ancienne du château a également été ré-ouverte et dédiée à des expositions estivales sous la direction artistique du commissaire d'exposition Berninois Gilles Fournieris. Nous louons son implication pointue sans laquelle ces expositions n'auraient pas pu voir le jour.

CRÉATION D'UN SENTIER PÉDESTRE

Desservant le château de La Veyrie et le verger-école du même nom, deux sites patrimoniaux d'importance, un sentier a été créé en 2018 avec deux panneaux informatifs et des bancs.

LE DEVENIR DE LA VEYRIE ?

La mairie a recruté une chargée de projets culturels afin de renforcer la dynamique déjà lancée et des réflexions sont en cours.



2016 : travaux de création du sentier pédestre



En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :
 Mise en valeur de La Veyrie

ZOOM



UNE LABELLISATION "PATRIMOINE DE L'ISÈRE"

Le château de la Veyrie a été labellisé par le conseil départemental Patrimoine de l'Isère. Né en 2007, le Label départemental est décerné aux bâtiments ou ensembles non protégés au titre des Monuments historiques présentant un intérêt patrimonial avéré et représentatif à l'échelle de l'Isère. Le Département propose conseils et aides financières aux propriétaires soucieux de leur patrimoine.



M

ulti-accueil

EN CHIFFRES

- > 17 agents
- > 42 places
- > Ouvert 47 semaines / an
- > 210 000 € annuels de participation communale
- > 70 000 heures / an de garde effectuée

PAROLE DE DIRECTRICE



Fabienne Cravero,
Directrice du Multi-accueil La Ribambelle

"Je suis arrivée en 2018 pour remplacer Maryse BESSON qui a été 27 ans à la direction de la structure. J'ai une formation d'infirmière puéricultrice qui m'a permis de travailler en milieu hospitalier et avant d'arriver à Bernin je coordonnais 4 services petite enfance sur une autre commune.

C'est un véritable plaisir de travailler à la Ribambelle. Les locaux sont accueillants et lumineux et permettent d'avoir différents espaces pour proposer des ateliers ludiques. L'équipe est très investie pour que la journée de l'enfant se déroule bien. Les relations avec les parents sont basées sur la communication et la confiance. C'est agréable de voir que les enfants viennent avec plaisir. C'est une récompense pour toute l'équipe."

DES PRESTATIONS QUI ÉVOLUENT

Les repas sont faits sur place avec un **maximum de produits "bio" et locaux**. Cette prestation grandement appréciée par les familles, bien que payante, reste un des postes les plus onéreux parmi les services aux familles dispensés par le conseil municipal. Depuis 2018, la prestation, comprenant la garde des enfants de 0 à 4 ans, les repas et goûter, s'est enrichi de la fourniture des couches.

FORMATION DU PERSONNEL

> Analyse de la pratique : une fois par trimestre, ces moments d'échanges en équipe permettent aux agents de faire évoluer leur pratique professionnelle.

> Une journée pédagogique (lundi de pentecôte) est orientée sur la connaissance de la petite enfance avec des mises en situation pour travailler sur la manifestation des émotions, l'écoute, apprendre à vivre ensemble, les valeurs,



Formation du personnel



ZOOM



LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM partage l'ancienne crèche avec le club Berninois. Cet espace, aménagé pour la petite enfance, a été mis à disposition de la communauté des communes Le Grésivaudan. Le RAM est animé par une éducatrice de jeunes enfants. Elle coordonne les activités proposées aux enfants, l'accompagnement des assistantes maternelles et la relation avec les parents.

LES TRAVAUX CONTRE LA CHALEUR

Les périodes de grosse chaleur étaient problématiques à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment. Des stores ont été installés devant les baies vitrées et les dortoirs, équipés de climatiseurs.

Un préau a été installé au dessus du bac à sable afin de permettre l'utilisation de celui-ci par tous les temps.



EN CHIFFRES

- > 130 marchés en 2015
- > 180 marchés en 2016
- > 185 marchés en 2017
- > 165 marchés en 2018

Négocier au mieux les contrats



PAROLE DE DIRECTEUR

Mehdi Boulares Hugonnard,
Directeur général des services

"Directeur de la mairie, j'ai eu pour commande politique de revoir toutes les dépenses qui dépendent de contrats signés. Aussi chaque domaine a été revu afin d'éviter de dépenser plus que nécessaire. Dans certains cas, le montant des contrats a pu être revu à la baisse. Pour d'autre le montant a pu être contenu tout en augmentant le périmètre de la prestation (exemple de l'informatique avec un coût annuel constant entre 2014 et 2019 mais un parc plus important, notamment avec le matériel des écoles) ou bien en améliorant la qualité des produits fournis."

QUELLES SONT LES ÉCONOMIES ?

- > Renouvellement du marché de téléphonie mobile : - **43%**
- > Hébergement et maintenance du site internet : - **58%**
- > Le marché de nettoyage des bâtiments : - **4.56%** avec un périmètre augmenté.
- > L'assurance multirisques de la collectivité: - **19,7%** avec un périmètre augmenté.
- > Renouvellement du parc de copieurs: - **27,3%** avec des machines plus performantes.

DES ÉCONOMIES OUI, MAIS PAS POUR TOUT

Dans les marchés liés à l'alimentation, il y a des obligations incontournables telles que garantir la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits et favoriser **une alimentation saine, sûre et durable**. Dans ce contexte il est difficile d'envisager une diminution des coûts sans remettre en cause la qualité des produits.

L'accent a été mis sur la saisonnalité des produits, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la prise en compte des circuits courts et du commerce équitable.

DÉFINITION D'UN MARCHÉ

De manière simplifiée, un marché public est un contrat onéreux passé entre un organisme public et une entreprise afin de répondre à différents besoins : travaux, fournitures ou services. Encadrées par le code des marchés publics, il existe différents types de procédures qui respectent toutes les mêmes trois grands principes : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, traçabilité des procédures.

Ces principes, combinés à une bonne définition des besoins, permettent d'**assurer l'efficacité de l'achat** et la bonne utilisation des deniers publics.



Des repas de cantine de qualité



ZOOM

UN COÛT EN BAISSÉ POUR LA SURVEILLANCE

La surveillance des bâtiments a été revue durant le mandat. Outre un gain de 12,7 % sur le contrat initial, le changement de matériel combiné à des consignes mieux suivies par les utilisateurs a permis de diminuer de 80% le coût des déclenchements d'intervention auprès de la société de gardiennage.



EN CHIFFRES

Budget "culture" modeste:
 > 2017 : 9570 €
 > 2018 : 9145 €
 > 2019 : 9081 €
 (auquel s'ajoute les actions menées à La Veyrie)

Offre culturelle



PAROLE D'ÉLUE

Géraldine Moutet,
 Conseillère municipale déléguée à la culture

LA CULTURE EST UN LIEN POUR TOUS ET ENTRE TOUS.

Depuis 5 ans, la commune a souhaité développer dans la diversité son offre culturelle et témoigne ainsi d'une volonté affirmée d'attirer un public toujours plus large."



Concert de Beat Box à la salle des fêtes

DES PROPOSITIONS DIVERSIFIÉES:

La commission "culture" s'est mobilisée tout au long du mandat pour offrir au public Berninois une programmation variée et permettre aux artistes locaux de s'exprimer :

- > les expositions en salle du conseil mettent l'accent sur les artistes locaux;
- > des concerts allant du classique au beatbox réunissent tous les publics;
- > du théâtre sur la scène de la salle des fêtes;
- > les Vendredis en musique prennent leur place;
- > 2 éditions du festival Art, Science et citoyenneté soutenus fortement par la mairie.

LE DESSIN

Dans chaque journal de la commune, retrouvez une page nouvelle : les dessins animés de Guillemette Dufour !

LE CHÂTEAU DE LA VEYRIE

La création d'un lieu dédié à l'**art numérique** est la piste la plus sérieuse que suivent les élus... mais tout le travail reste à venir.



Fête de la musique

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✓ Développement de l'offre culturelle
- ✓ Création d'un espace pour la musique



ZOOM



LA MUSIQUE POUR TOUS LES STYLES

- > Pratiquer en groupe = un mini studio a vu le jour au CUBE, permettant la musique amplifiée
- > Écouter : concerts, église, salle des fêtes
- > Faciliter : partenariat avec les écoles de musique, Musica Crolles, EMC, AMZOV...
- > Apprendre : une école de musique a ouvert à Bernin.
- > Retour du festival *Grésiblues* à Bernin après deux ans d'absence



EN CHIFFRES

- > 3 exercices PCS* réalisés
- > 21 Berninois pour la réserve communale
- > 1 convention entre 5 communes pour la police municipale



P

rotection des Berninois

PAROLE D'ÉLU



Franck Lazzarotto
Conseiller municipal délégué Sécurité et risques

"S'IL RESTE ENCORE DU TRAVAIL À ACCOMPLIR ET DES RÉFLEXES OPÉRATIONNELS À PARFAIRE, ON PEUT SE FÉLICITER DES AVANCÉES RÉALISÉES ET DE L'ADHÉSION DE CHACUN DANS CETTE DÉMARCHÉ COLLECTIVE.

*Comme de nombreuses communes soumises à des risques naturels et industriels, Bernin est dotée d'un *Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dont le but est d'alerter et de protéger les habitants en cas d'événement majeur. Ce dispositif, élaboré avec l'aide de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble, se doit d'être mis à jour et pratiqué régulièrement pour maintenir son efficacité opérationnelle. Il est aujourd'hui à jour grâce à un travail collectif et à l'implication de notre policier municipal.*

FAIRE VIVRE LE PCS

Des séances de formation ont été organisées pour que chacun comprenne son rôle et se familiarise avec les procédures à mettre en œuvre. Trois exercices ont été réalisés. Les deux premiers, sur table, à destination des élus et des chefs des services, avaient pour but de s'approprier l'organisation hiérarchique et la fonction de chacun dans une mission de sauvegarde. Le 7 décembre 2018, un exercice grandeur nature a pu tester l'organisation communale face à un événement climatique grave. **La réserve communale** composée de citoyens volontaires s'est mobilisée ce jour-là et reste en alerte.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des contrôles de vitesse sont effectués régulièrement. La vitesse sur certaines voies a été rationalisée. Des radars pédagogiques rappellent les règles.

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Bernin adhère officiellement depuis 2019 à l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID).

ENTENTE ENTRE NOTRE POLICE ET LA GENDARMERIE NATIONALE

Grâce à une convention passée avec la gendarmerie, les polices municipales du Grésivaudan sont équipées de radios du réseau RUBIS. Leur fréquence est veillée par le centre opérationnel de Grenoble leur permettant de signaler rapidement un fait, et surtout d'être alertés si une situation peut être dangereuse pour eux.



Une vie sauvée grâce à la réactivité du club de Judo et au défibrillateur du CUBE !

ZOOM

MUTUALISATION DE LA POLICE

Sur un principe de réciprocité, une convention entre les communes du SIZOV (Syndicat Intercommunal de la ZONE Verte regroupant Saint-Nazaire les Eymes, Montbonnot Saint-Martin, Saint-Ismier, Biviers et Bernin) a été mise en place et renforcée dernièrement pour les patrouilles de soirée (contrôle des fêtes de village et des soirées bruyantes) et les contrôles réguliers de vitesse.

Actuellement, Bernin travaille avec Montbonnot Saint-Martin pour effectuer ces rondes.





Qualité environnementale

EN CHIFFRES

- > 669 arbres plantés
- > 40 décorations fabriquées
- > 10 tonnes de compost traité sur place



PAROLE DE TECHNICIEN

Stéphane Torres,
Services techniques

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS RAPPELLE LA BEAUTÉ DES MONTAGNES DU GRÉSIVAUDAN.

Nous poursuivons un plan de fleurissement raisonné associant diversité des espèces, entretien limité et composition florale variée. Par exemple, le rond-point Jean Michel Lamure est composé d'Acers Grimala, d'un Cercis, d'un Fraxinus et d'un tapis de plantes vivaces avec paillage en ardoise. Cet aménagement a été imaginé par les jardiniers communaux. »



PLANTATION RÉGULIÈRE DE NOUVEAUX ARBRES

Aujourd'hui, 669 arbres communaux sont implantés sur l'ensemble de la commune (presque autant que les 680 points lumineux). Les essences sont variées et choisies localement : ainsi, le chemin de la Proula a été renouvelé totalement.

Et il y a ceux si magnifiquement dessinés dans la « Feuille de Bernin » qui viennent compléter le paysage (p.31).

RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX

La créativité des équipes techniques ainsi que leur sensibilité au développement durable en font des acteurs de premier plan. Les décorations de Noël appréciées au-delà du village sont confectionnées en grande partie en interne.

LE CÔNE DU MANIVAL : UN ÉCRIN DE VERDURE

Cet espace protégé par le PLU est un véritable écrin de verdure, facilement accessible, fréquenté pour diverses utilisations. Des **panneaux de sensibilisation** ont été installés sur trois entrées afin de porter à la connaissance de chacun les règles à respecter. Un aménagement léger - décapage de la terre et mise en place de stabilisé - a été réalisé sur un terrain communal sur le haut du chemin des Communaux pour faciliter le stationnement en amont et non sur les parcelles agricoles.

LA FORÊT

Un travail a été conduit avec les services de l'ONF afin de renouveler la charte communale d'aménagement. Approuvé pour une durée de 20 ans (2016-2035), ce **plan de gestion forestière** s'appuie sur les aménagements précédents et précise les orientations stratégiques ainsi que le programme d'actions envisagées suivant 4 axes : production/exploitation forestière, environnemental/écologique, social/accueil du public, protection.

Outre des travaux d'entretien courant, un chemin de défense contre l'incendie a été finalisé en 2018 dans le cadre du programme de travaux patrimoniaux.

ZOOM

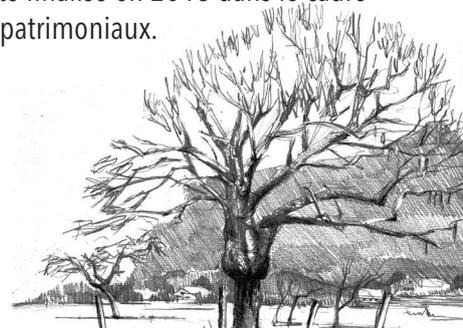


AMÉNAGEMENT DU CLOS MICHEL

Le parc de la Maison Michel a été repensé dans ses aménagements et sa structuration. Aujourd'hui, sa fréquentation constitue une réussite tant lors des festivités que des promenades quotidiennes. Les générations se croisent, discutent, jouent dans un espace faisant la jonction entre la nature du sentier de La Veyrie et l'urbanisation du village. Il est à noter la présence de fruitiers notamment en bordure du muret chemin du Vivier, constituant une barrière naturelle et variée.

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- Préservation du cône Manival**





Rénovation bibliothèque

EN CHIFFRES

- > 1076 inscrits dont 871 emprunteurs actifs soit **+ 302 inscrits depuis 2014**
- > 14 370 ouvrages jeunesse et adultes soit **+1421 ouvrages depuis 2014**
- > 21 575 prêts en 2018
soit **+ 1242 prêts depuis 2014**



PAROLE D'ÉLUE

Pascale Pellegrini,
Conseillère municipale déléguée à la bibliothèque

"La bibliothèque, lors de sa rénovation, a été pensée comme un lieu de convivialité. Nous avons voulu créer un espace lumineux et confortable pour donner l'envie d'y rester, d'échanger et de participer aux nombreux évènements ponctuant l'année."

UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE ET UNE NOUVELLE TERRASSE

En 2018, la bibliothèque change de visage avec davantage d'ouvertures, une surface publique réaménagée et un espace extérieur accueillant.

AUGMENTATION DE L'AMPLITUDE HORAIRE

Des plages horaires plus larges permettent aux Berninois de profiter davantage de la bibliothèque et s'adaptent au rythme de chacun.

UN CLUB DE LECTURE

En 2019, s'organise un tout nouveau **club de lecture** se déroulant le mardi soir de chaque début de mois.

ET DANS LE JOURNAL MUNICIPAL, nos bibliothécaires vous conseillent un ouvrage à chaque parution.

MULTIPLIER LES POSSIBILITÉS

Il n'y a pas que la bibliothèque pour trouver des livres... Depuis 2018, une **cabane à livres**, disposée dans le parc de la Maison Michel, se remplit un peu plus chaque mois.



Nathalie Faure, bibliothécaire, entourée d'une partie de nos bénévoles



MERCI

LE RÔLE PRIMORDIAL DE NOS BÉNÉVOLES

Toutes différentes mais avec une même passion : la lecture. Et comme les livres sont faits pour être partagés, nos bénévoles n'hésitent pas à donner de leur temps pour la bibliothèque de Bernin.

Michelle Claudet, Catherine Fayt, Josette Michalkova, Odile Mestries, Pascale Querol, Thérèse Cannie, Marie-odile Coutaz, Monique Jego, Régine Chatain, Marie-France Courtial, au nom des Berninois et de l'équipe municipale : **MERCI !**



Séniors



PAROLE D'ÉLUE

Jacqueline Cogne,
Déléguée Séniors et membre CCAS

"NOS DEUX PRIORITÉS : METTRE LES AÎNÉS AU CŒUR DE LA POLITIQUE SOCIALE ET ANTICIPER LES BESOINS DE DEMAIN

Au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), nous avons pris en compte le vieillissement de la population en mettant en place et en accompagnant des projets pour les seniors. Nous sommes à l'écoute des besoins et opérons une veille "

CONTINUITÉ DU SERVICE

- > Une navette hebdomadaire pour les courses
- > Le plan "grand froid" ou "canicule"
- > Le portage de repas à domicile assuré tous les jours. Les repas sont élaborés depuis 3 ans par le cuisinier de la crèche.
- > Chaque année au moment des fêtes, pour les personnes de plus de 80 ans qui ne viennent pas au repas annuel, les membres du CCAS continuent à apporter un colis: on peut y trouver de savoureux produits du terroir, des denrées fines pour des fêtes de fin d'année gourmandes.

RÉALISATIONS

- > Depuis 2014, **le club Berninois** s'est déplacé de la Cure à l'ancienne crèche. Le site est plus lumineux et équipé de la climatisation. Des travaux (fenêtres, sanitaires) sont en cours pour apporter un meilleur confort.
- > En 2017, un **livret seniors** a été édité contenant des informations utiles et apportant des réponses à d'éventuelles questions : aides CCAS, le plan canicule, le dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), ... Il est toujours disponible en mairie.

LES ATELIERS

- > Des ateliers informatique ont permis de sensibiliser nos aînés au monde de l'informatique.
- > Des ateliers mémoire se déroulent à la demande.
- > Des ateliers équilibre sont en cours (se renseigner au club Berninois).

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✓ Résidence-services pour personnes âgées
- ✓ Locaux dédiés au club Berninois
- ✓ Ateliers informatiques pour les seniors

EN CHIFFRES

- > Entre 15 et 24 repas distribués par jour
- > 110 adhérents au Club Berninois
- > 500 livrets seniors distribués



LIVRET SENIORS

Edité en 2017

www.bernin.fr

LA CONVIVIALITÉ

Moment de convivialité annuel, le repas des seniors, pendant la période de Noël, est un temps fort de la commune. Il se tient désormais à la salle des fêtes pour une meilleure proximité.



Inauguration du nouvel espace du club Berninois



ZOOM

" ANTICIPATION VIEILLISSEMENT HABITAT "

Vieillir chez soi est le but de la démarche menée avec Le Grésivaudan et l'association "Alertes" en direction des 70-80 ans. L'adaptation de 8 logements à Bernin sera possible selon l'avis de l'ergothérapeute qui s'est rendue sur place.



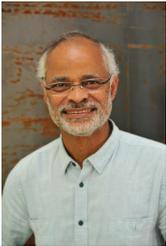


EN CHIFFRES

Nombre de places de parking créées:

- > Salle des fêtes : 15 places
- > Écoles : 15 places
- > Commerces : 18 places
- > Autres : 30 places

Trouver son chemin, une place



PAROLE D'ÉLU

René Régis

Conseiller municipal délégué aux transports et déplacements

"Les objectifs de début de mandat en termes de déplacements sont atteints, ou en passe de l'être, dans un domaine où il n'est pas facile de concilier tous les avis."



SIGNALÉTIQUE : UNE PRIORITÉ

Il est désormais possible de s'orienter facilement dans Bernin, à pied, en vélo ou en voiture. L'implantation et l'harmonisation de panneaux permettent à tout un chacun de trouver son chemin. Les parkings sont clairement indiqués. Les piétons trouvent leur place grâce aux trottoirs, et aux bancs de repos. Un panneau "Relais Info Service" permet de repérer l'ensemble des entreprises dans la zone d'activités économiques.

PARCOURS PÉDESTRE : UN DÉBUT

Le premier parcours, celui de La Veyrie, est réalisé en 2017, indiqué par des panneaux d'information.

PARKINGS : MULTIPLICATION DES PLACES

- > parking commerçants sur la route départementale
- > parking du tennis, de l'école, autour de la salle des fêtes
- > changement de la sortie du parking du CUBE

FIBRE OPTIQUE ET ADRESSAGE :

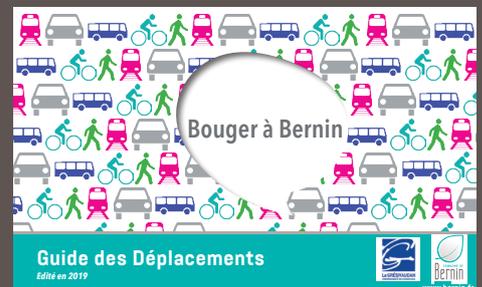
Afin d'installer la fibre optique à Bernin, certains Berninois, notamment ceux habitant dans des lotissements, doivent changer leur adresse. Ce changement va également permettre de faciliter les livraisons et les interventions des services de secours. Les élus ont tenu à **accompagner les Berninois** dans ces tracasseries. Les noms des nouveaux chemins ont été votés en conseil.

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✓ Signalétique efficace et bien placée
- ✓ Stationnements au centre du village et au CUBE
- ✓ Finalisation du guide des déplacements
- ✓ Fléchage de parcours pédestre
- ✓ Implantation de la voie cyclable intercommunale



ZOOM



LE GUIDE DES DÉPLACEMENTS

Un livret des déplacements est en cours de finalisation, permettant à chacun de découvrir ou de redécouvrir des sentiers, des passages ou des axes directs pour se rendre d'un point à l'autre que ce soit à pied, à vélo, en voiture ou en bus.



Urbanisme



PAROLE D'ÉLU

Gabriel Sabatier,
Adjoint Patrimoine, urbanisme et foncier

"CONSERVER LE VISAGE DE BERNIN COMME UN VILLAGE, EN ACCORD AVEC LA LOI DE DENSIFICATION. Afin de maîtriser l'occupation des sols et de préserver l'écosystème et la biodiversité, un ensemble de règles régissent nos droits en terme de construction. L'équilibre entre habitat évolutif, préservation de l'environnement et cadre de vie, la possibilité d'accueillir des activités professionnelles et sauvegarde du patrimoine : telles sont les fonctions de notre PLU."

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le règlement local de publicité (RLP) qui fixe les règles de la publicité extérieure, vise à préserver le cadre de vie tout en permettant une visibilité pour les commerces, l'artisanat ou les festivités locales.

Bernin s'est investi dans **la révision de son RLP**, en vigueur depuis 2008, dont le processus d'élaboration relève de règles équivalentes à celles du Plan Local d'Urbanisme.

Une première réunion publique avec atelier participatif s'est déroulée en avril 2019 réunissant habitants, association de commerçants, associations de protection du cadre de vie.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME : UN DOCUMENT VIVANT

Le PLU a été modifié et adopté en conseil municipal le 8 juin 2016. Ce fut un travail d'ampleur pour qu'il soit partagé par les Berninois (réunions, commissions, communication...).



En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- ✓ **Achèvement du Plan Local d'Urbanisme**
- ✓ **Maintien de la surface des zones agricoles**

EN CHIFFRES

> Nombre de permis
 2014 : 28
 2015 : 6
 2016 : 82
 2017 : 55
 2018 : 43



CRÉATION D'UN NUANCIER COMMUNAL

Le nuancier communal, annexé au PLU, aide à la clarification des projets d'urbanisme lors des dépôts de dossiers de permis grâce à des notions de teinte (tuiles, menuiseries, façades, etc.).

TERRES AGRICOLES

En conformité avec le PLU, le foncier agricole communal a dans son ensemble été maintenu.

REFUS D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Vos élus communaux, sur proposition de vos 2 conseillers communautaires, ont voté **contre la mise en œuvre d'un PLUI** (PLU intercommunal) car le territoire est trop hétérogène (montagne et plaine) et doit être géré au plus près, c'est-à-dire par les communes.

ZOOM



LES INSTRUCTIONS DE PERMIS

Un permis est déposé en mairie qui assure l'instruction des demandes au regard de la réglementation mais celui-ci est visé par l'intercommunalité pour les raccordements eau et assainissement. La mairie délivre l'autorisation après réception de l'avis de la communauté de



Voiries

EN CHIFFRES

- > 2,5 km de voiries aménagés avec enfouissement de câbles :
- Chemin de la Proula
- Chemin du Craponoz
- Chemin de la Côte
- Chemin de La Rousse



PAROLE DE TECHNICIEN

Bernard Viola

Directeur des Services Techniques

"AMÉNAGER L'ESPACE URBAIN C'EST RENFORCER LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS DANS LE VILLAGE ET PERMETTRE AUX VÉHICULES, DEUX-ROUES ET PIÉTONS DE CIRCULER SANS RISQUE.

Depuis cinq ans, nous avons un programme d'investissement régulier. Tous les ans, une partie de voirie est entièrement refaite. Dans les réaménagements, nous veillons aussi à la cohérence des aménagements urbains: teintes de revêtements, mobilier urbain, bordures, candélabres... Tout cela participe à l'identité de la commune."

RÉFECTION DE MURS DE SOUTÈNEMENT

Plusieurs murs de soutènement ont été rénovés pour la sécurité des habitants: au cimetière, au clos Michel...



2019 : mur du cimetière



2015 : mur du parc du Clos Michel

RÉNOVATION PROFONDE DE PLUSIEURS VOIRIES

Différents chantiers ont été effectués (voir ci-dessus). Les travaux ont porté sur une meilleure gestion des eaux pluviales, une modernisation de l'éclairage public, la sécurité des déplacements avec la matérialisation de cheminements piétons et une amélioration esthétique avec l'enfouissement des lignes de distribution d'électricité, de téléphonie et d'éclairage public. L'enfouissement des câbles contribue également à diminuer le risque de coupure d'électricité.



2016 : Chemin de la Rousse



2017: Chemin de Craponoz



ZOOM



LA VOIE VERTE

La voie verte du Bas Bernin a été engagée avec la création d'une piste cyclable sur le chemin Des Franques et la réfection du passage de la Côte. En 2019, nous devrions voir l'aboutissement de cet axe avec la réalisation des travaux sur le chemin de la Côte et l'inauguration de cette nouvelle voirie offrant un cheminement doux entre la zone d'activités économiques et le centre village.

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- Programme annuel de rénovation des voiries



EN CHIFFRES

- > 1 page facebook
- > 1 newsletter
- > 1 site internet
- > 1 portail citoyen

@ www.bernin.fr



Retrouvez l'actualité de Bernin sur notre page facebook/Ville-de-Bernin

Web

PAROLE D'AGENT



*Méliッサ Bahouche,
En charge des permanences numériques*

"Force est de constater que tout est désormais dématérialisé : impôts, carte d'identité... Mon rôle est d'aider les plus déboussolés pour des démarches administratives sur internet."

PROGRAMME D'INCLUSION NUMÉRIQUE

En 2018, la mairie a développé, en coopération avec Le Grésivaudan, ce programme consistant à aider le public éloigné d'internet. En effet, nous ne pouvons laisser de côté nombre de personnes encore timides face à ces nouveaux outils. Pour prendre rendez-vous : 04 76 92 35 57 (le jeudi matin).

LE TRÈS HAUT DÉBIT

La communauté des communes Le Grésivaudan a la compétence numérique : déploiement de la fibre optique sur le territoire. Cette fibre permettra à tous (particuliers, entreprises...) et partout d'avoir un accès performant à internet, à la téléphonie et à la télévision.

OUTILS NUMÉRIQUES

Le **site internet** de la commune a fait peau neuve en juillet 2017. En effet, le site était un peu ancien dans sa conception et l'architecture et les recherches moins aisées. Un groupe d'élus a travaillé sur la question pour rajeunir le site, lui trouver une meilleure ergonomie et donner des informations plus claires.

Afin de mieux communiquer et diffuser les informations de la commune, une page **Facebook** "ville de Bernin" et une **newsletter** ont été créées respectivement en juillet 2018 et avril 2019.

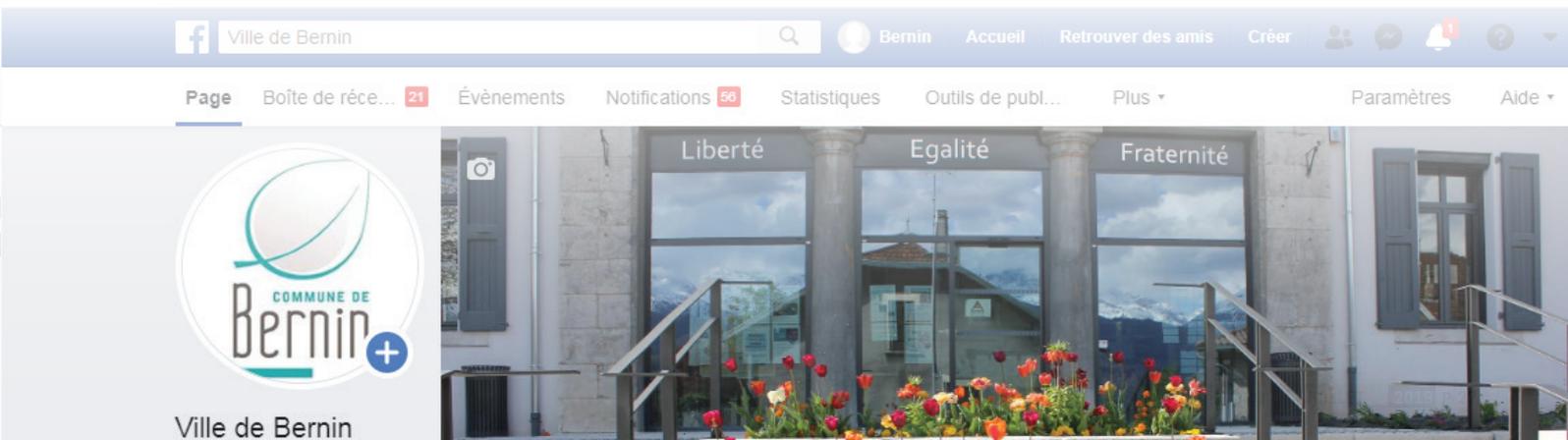


ZOOM

MISE EN ŒUVRE D'UN PORTAIL CITOYEN

Mis en oeuvre dans le courant de l'été 2019, le portail citoyen de la commune permet aux administrés, avec un simple compte utilisateur, de formuler des demandes administratives en ligne et de suivre leur traitement, de prendre rendez-vous et de réserver des salles en ligne.

Une application mobile sera également téléchargeable.





EN CHIFFRES

- 1 Maire
- 5 Adjoint(e)s
- 6 Délégué(e)s
- 11 Conseiller(ère)s municipa(les)ux

BIBLIOTHÈQUE, FESTIVITÉS, CULTURE

X services à votre service



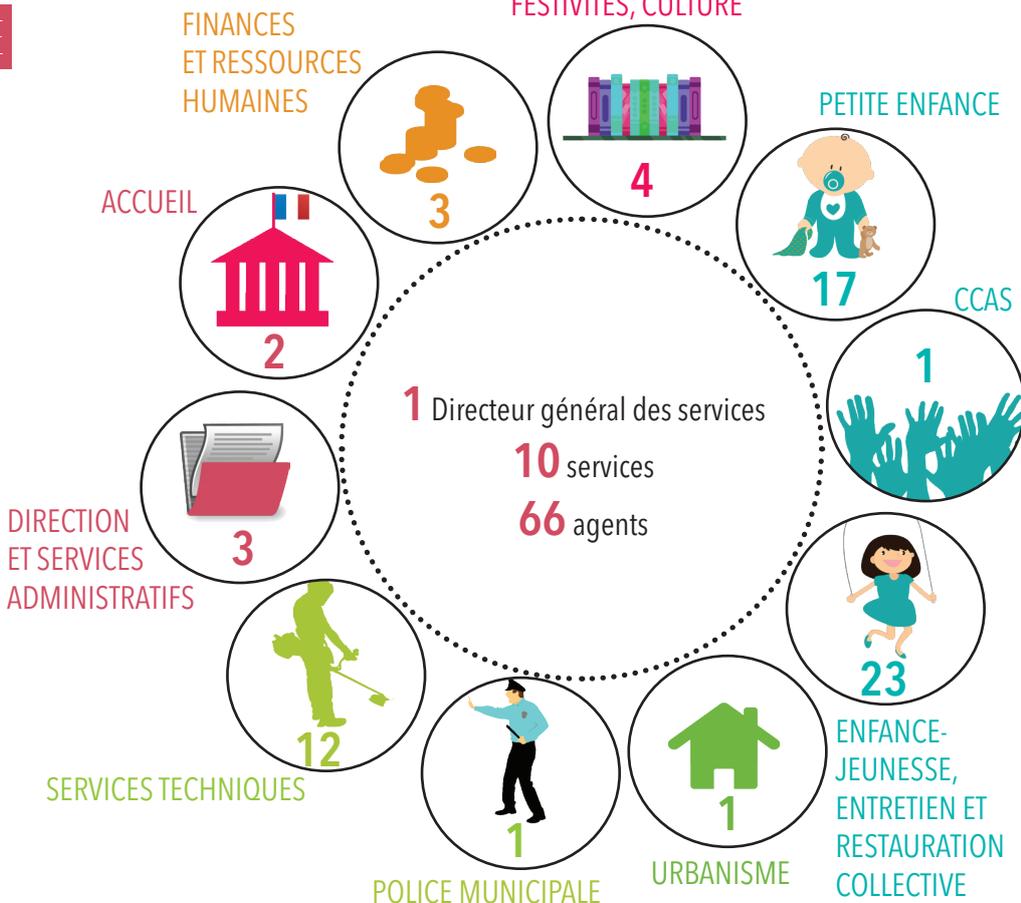
PAROLE DE MAIRE

Cécile Rocca,
Maire de Bernin

"POUR MAINTENIR UN NIVEAU DE BUDGET, NOUS AVONS RÉDUIT LE NOMBRE DE POSTES.

L'accueil et le service au public constituent une des missions primordiales de toute collectivité locale.

Bernin s'efforce d'améliorer en permanence la qualité et l'efficacité de ses différents services. Nos 67 agents municipaux travaillent tout au long de l'année et parfois même la nuit pour faire fonctionner notre collectivité. Accueillir, délivrer des documents, protéger, entretenir, s'occuper des enfants, conseiller, aider, sont quelques-unes des multiples missions qu'ils remplissent au service de tous les Berninois."



Les services travaillent en étroite collaboration avec leurs élus référents et particulièrement les 5 adjoints et les 6 délégués qui ont des domaines officiels d'intervention. Les autres conseillers interviennent plus ponctuellement et toujours de façon concernée et concertée.

ZOOM



MAÎTRISER DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Cet objectif fait partie intégrante de la gestion des ressources humaines. Si d'un côté nous sommes attentifs à l'évolution et aux conditions de travail de chaque agent, le départ en mutation ou en retraite est toujours l'occasion d'un questionnement sur l'organisation des services et l'adaptation aux besoins de la population. Sur ce mandat, ces réflexions ont entraîné la suppression budgétaire de l'équivalent de quatre temps plein, permettant de maintenir nos coûts de fonctionnement en adéquation avec nos moyens.



2 véhicules électriques remplacent une voiture diesel et complètent la flotte.



Y a plus qu'à ...

EN CHIFFRES

- > Chantier "place de la Bascule":
Phase 1 en 2019
Phase 2 en 2020
- > Chantier "Cœur de village" :
début des travaux fin 2019



PAROLE DU DERNIER ARRIVÉ

Alain Spisser,

Conseiller municipal

"NOUS NOUS RAPPROCHONS DES OBJECTIFS QUI AVAIENT ÉTÉ FIXÉS EN DÉBUT DE MANDAT . Encore quelques réalisations à finaliser et nous pourrons regarder avec fierté le chemin parcouru. Je suis arrivé en dernier dans cette équipe et ai pu constater l'énergie mise en œuvre par les élus et les agents dans une même volonté d'accorder le bien vivre et le vivre ensemble."

RÉNOVER ET AGRANDIR LA PLACE DE LA BASCULE

Cette rénovation va permettre d'augmenter le nombre de places de parking et de les rendre plus accessibles. Ce chantier précède la réfection de la Route Départementale qui se déroulera après la réalisation du cœur de village.

POSER LES DERNIERS PANNEAUX DE SIGNALISATION

Il manque encore des panneaux de signalisation qui sont en fabrication.

DÉFINIR L'AVENIR DU CHÂTEAU DE LA VEYRIE

Nous avons recruté une chargée de projets culturels pour nous aider dans la lourde tâche de concevoir un futur à notre château. Le numérique aura une place centrale mais comment, avec quelle gestion, quelle rénovation, quel programme ? Autant de questions qui se posent...

ATTRIBUER LES LOGEMENTS de la résidence pour personnes âgées et imaginer le fonctionnement de leur espace commun.



Les travaux de la place de Bascule ont commencé.



ZOOM

FINIR LE RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ
Une réunion publique d'information pour partager le contenu de la révision a eu lieu le 24 juin. Elle sera suivie par la consultation des personnes publiques (État, Région, Département) et par une enquête publique aux fins d'approbation du nouveau RLP d'ici fin 2019.



Zone d'Activités Économiques

EN CHIFFRES

- > 70 places créées louées à la société Applied Materials
- > 2 tènements vendus
- > 22 places sur le parking relais des Cloyères

PAROLE D'INGÉNIEUR



Alexandra Tissot,
Ingénieure Environnement à Soitec

"Soitec œuvre pour maintenir un écosystème sain et équilibré dans lequel la société agit de manière responsable. Concrètement nous comptons deux ruches sur notre site de Bernin, agissant ainsi pour la préservation de la pollinisation. En avril 2019, les enfants du centre de loisirs de Bernin sont venus participer à une animation autour de l'abeille que nous avons organisée en lien avec l'apiculteur d'Abeille Avenir. Soitec s'implique encore davantage dans la préservation des territoires locaux via un partenariat avec le Département de l'Isère visant à valoriser les espaces naturels sensibles de la Vallée du Grésivaudan dans laquelle notre entreprise est historiquement implantée"

SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Une convention d'occupation a été signée pour accueillir un agriculteur de Bernin pour son activité de découpe de bois, située Chemin des Fontaines;

CRÉATION D'UN PARKING

La société Applied Materials, avec ses effectifs de salariés en hausse, rencontre des difficultés de stationnement. La commune a construit sur sa parcelle un parking de 70 places environ. Ce parking est loué à Applied Materials pour rembourser les frais d'aménagement.

TRANSFERT DE COMPÉTENCE AVEC LA LOI NOTRE

La communauté de communes Le Grésivaudan est devenue compétente pour la ZAE en 2018. La commune garde la maîtrise des voies principales et traversantes ainsi que le réseau enterré des eaux industrielles usées. Le suivi financier a été simplifié par la clôture du budget annexe du parc technologique. Il n'y a plus de parcelle disponible dans la ZAE.

ZOOM



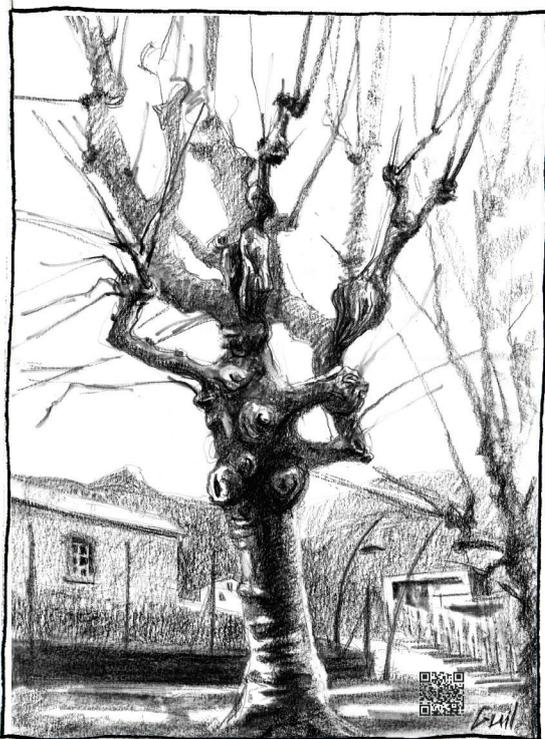
LE PARKING RELAIS REPENSÉ

Le parking relais des Cloyères est toujours réservé aux Berninois. Il a été aménagé pour laisser la place à la piste cyclable. Une vignette, disponible en mairie sur présentation de la carte grise du véhicule, est obligatoire pour stationner.

Un abri pour les vélos a été ajouté. Des Points d'Apport Volontaire pour les déchets ont aussi trouvé leur place.



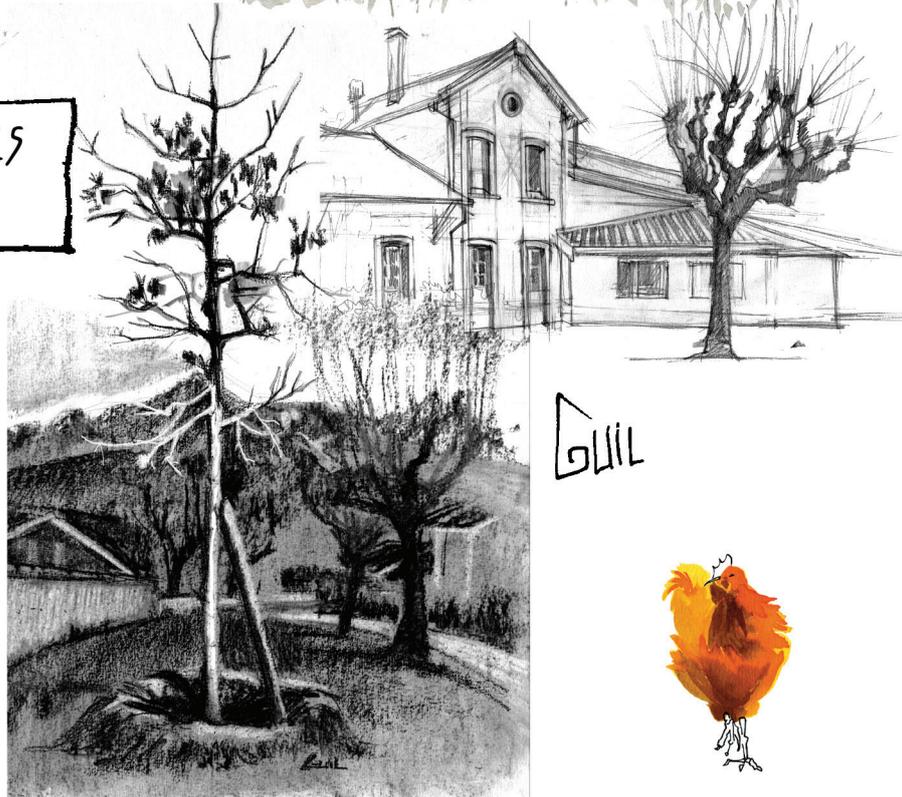
Soirée "Synergie entreprises" mai 2019



BALADE DANS LA COMMUNE
DE BERNIN,



A LA DECOUVERTE DE SES
ARBRES REMARQUABLES.



Guil



A retrouver sur Le site de Guil
Dufour: <https://gdeon.tumblr.com>

MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

RAM Les Grésimômes

Tél. 06 73 09 35 85
Courriel : ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

SERVICE POSTAL



Un service postal est assuré au bureau de tabac multiservices de la commune.
Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h
Le samedi de 8 h à 19 h
Le dimanche de 8 h à 12 h



> **POMPIERS** : 18

> **SAMU** : 15

> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **Enedis (ex-ERDF) raccordement** : 0 969 321 853

> **Enedis dépannage** : 09 726 750 38

> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau potable** : 09 69 32 34 58

> **Véolia eau (assainissement)** : 04 76 61 39 34

> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48

(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle "ordure ménagères" dans un sac fermé) et le mardi (poubelle « je trie »).

DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : fermeture provisoire pour travaux à compter du 4 février 2019 pour 1 an.

COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON
À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la

salle des fêtes

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnot
TÉL. 04 76 99 70 00

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h

www.le-gresivaudan.fr

SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier.
TÉL. 04 76 590 590

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9 h à 12 h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le 08 25 74 20 30.

5 juillet : Phie de Plemer (St-Nazaire-les-Eymes)
8 juillet : Phie Silvestre (Domène)
12 juillet : Phie de la Dent de Crolles
15 juillet : Phie de l'Orchidée (Lancey)
19 juillet : Phie Djian (St-Ismier)
22 juillet : Phie Ferradou (Le Versoud)
26 juillet : Phie Luu Duc (Crolles)
29 juillet : Phie Belle Etoile (Crolles)
2 août : Phie Silvestre (Domène)
5 août : Phie de Brignoud
9-11 août : Phie Fontaine Amélie (St-Ismier)
12 août : Phie de Champ près Forges

16 août : Phie des Charmettes (Domène)
19-22 août : Phie Centrale (Domène)
23 août : Phie de Froges
26 août : Phie de Plemer (St-Nazaire-les-Eymes)
30 août : Phie de Bernin
2 sept : Phie de Champ près Forges
6 sept : Phie de l'Orchidée (Lancey)
9 sept : Phie Djian (St-Ismier)

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE :

En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

LE CHOIX DE NATHALIE

ROMAN > NÉ D'AUCUNE FEMME • Franck Bouysse

Manufacture de livres

Gabriel, un curé, est sollicité pour aller bénir le corps d'une femme décédée à l'asile. Il va trouver les cahiers qu'elle a écrits et remonter le terrible cours de sa vie. Ce sont « les cahiers de Rose ». Issue d'une famille très pauvre à la fin du 19 siècle, Rose, une jeune paysanne, est vendue par son père à l'âge de 14 ans à « un maître de forges ».

L'auteur construit habilement son intrigue, digne d'un thriller, en donnant la parole à chacun des protagonistes, témoins de la vie de Rose. Magnifiquement livre, un écrit bouleversant.



> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi de 16h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

Ouverture vacances scolaires :

- Mardi - Mercredi - Vendredi de 10h à 12h et 14h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30